

LES PROFESSIONS LIBÉRALES

Ce n'est pas seulement dans notre province que l'encombrement toujours croissant des professions dites libérales : clergé, magistrature, barreau, médecine, cause de sérieuses préoccupations, tout en étant considéré comme un véritable péril social.

La société aura toujours besoin d'hommes savants et honorables pour remplir les diverses professions libérales, mais il est pleinement évident qu'en ce moment, dans notre province surtout, l'approvisionnement des hommes de profession excède de beaucoup la demande, et que la production des hommes destinés à ces carrières est portée à un point vraiment excessif. Malheureusement, beaucoup trop de gens s'imaginent qu'un jeune homme ne serait rien s'il ne devenait pas un homme de profession, mais comme les occupations professionnelles ne sont pas illimitées, il s'en suit que les professions libérales sont encombrées et que la société doit nécessairement et sans utilité être taxée pour faire subsister les hommes de profession.

La province d'Ontario, comme la nôtre, souffre aussi de l'encombrement des professions libérales. Ses journaux discutent cette question, y cherchent des remèdes, car ainsi que nous, ils considèrent ce fait comme très sérieux et comme un véritable péril.

"Le remède, dit le *Globe*, est entre les mains des hommes de profession et de ceux qui les touchent de près. Qu'ils cessent de jacasser sur la dignité du travail et sur les duretés de la pauvreté; qu'ils essayent honnêtement d'améliorer le sort des travailleurs en augmentant leurs salaires, en les plaçant dans des habitations meilleures; qu'ils observent dans leur propre existence cette simplicité qu'ils font profession d'admirer; qu'ils fassent voir leur mépris du monde en faisant des associations avec les travailleurs et leurs familles, et nous garantissons que les plaintes sur l'encombrement des professions libérales ne seront plus longtemps entendues."

Certes, nous serions heureux qu'il fut possible d'améliorer le sort des travailleurs, comme le demande le *Globe*, mais nous ne voyons pas comment cette amélioration pourrait diminuer l'encombrement des professions libérales. Ce n'est pas le moyen indiqué par notre confrère qui remédiera au mal dont nous nous occupons.

"Le *Mail*, de son côté, prétend qu'il y a à Toronto cette année quatre cents avocats de plus que l'année précédente. Il est hors de doute que le nombre des avocats va toujours en augmentant, et on doit par suite supposer que les nouveaux admis font des vœux afin qu'il y ait toujours assez de causes pour occuper les cours. "Longue vie aux procès," tel doit être le vœu, sinon le cri, des jeunes membres du barreau. Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos l'ancienne gravure qui représentait le plaignant tenant la tête de la vache, le défendeur la queue, et l'avocat le vase à recevoir le lait, ce qui lui donnait tout le lait. Si parfois les parties obtiennent un peu plus que l'écaillé de

l'huître et que les hommes de loi ne mangent pas tout le succulent bivalve, il n'en est pas moins vrai qu'un procès n'est jamais une bonne chose. Les avocats les plus âgés, les plus riches, les plus expérimentés conseillent à leurs clients d'en arriver à un arrangement plutôt que d'engager un procès."

Le *Mail* a parfaitement raison, cette surabondance d'avocats ne peut que faire augmenter la plaie des procès au lieu de les diminuer.

Le *Canadian Manufacturer*, l'un des journaux les plus importants d'Ontario, traite aussi cette question.

"La surabondance existe, dit-il, pour le clergé aussi bien que pour les autres professions libérales, et cet état de choses devient très grave. Quel remède y apporter? Pour nous la seule solution pratique est de rendre la production des hommes de profession beaucoup plus difficile. Que toutes propriétés dont on se sert pour des fins d'éducation et dans lesquelles les enfants des pauvres ne sont pas nombreux soient taxées comme toutes les autres propriétés. On diminuera ainsi le fardeau des taxes qui pèse sur les travailleurs, et on excitera les jeunes gens à devenir des hommes d'industrie au lieu d'hommes de profession. Que l'État enlève les subventions données à ces écoles exclusives et qu'on laisse leur soutien à ceux qui en bénéficient. Il sera ainsi impossible à un grand nombre de jeunes gens de faire leur éducation aux dépens du public. Ne craignez rien, il y aura toujours assez d'hommes de profession pour répondre à la demande. Un sentiment plus sain régnera dans la société. Les médecins n'auront plus tant à souffrir pour avoir une maison d'apparence confortable et en imposer au public; les avocats auront moins à courir après leurs clients, il y aura un peu moins de jeunes gens recherchant des places d'instituteurs à trois ou quatre cents piastres par an; il y aura moins d'ecclésiastiques aspirant à une cure, mais il y aura dans le pays plus de bons mécaniciens, de bons ouvriers et de bons agriculteurs."

"Cet encombrement des professions libérales et cette surabondance de production des hommes de profession sont des périls auxquels il faut remédier sans tarder."

Ces extraits des journaux d'Ontario feront parfaitement comprendre à nos lecteurs combien cette question intéresse la province voisine.

Le remède proposé par le *Canadian Manufacturer* est énergique et prouve combien ce journal est effrayé par cette augmentation constante des hommes de profession.

Enlever les exemptions de taxes pour les fins d'éducation, retrancher toutes les subventions données par l'État aux maisons d'éducation, seraient évidemment des moyens de diminuer le nombre des jeunes gens qui vont chercher leur instruction dans ces maisons. Elles seraient en effet obligées d'augmenter considérablement leurs prix, ce qui les rendrait accessibles à un bien moins grand nombre d'enfants. Les parents qui par ambition veulent faire de leurs fils un prêtre, un avocat, un médecin, compteraient avec leur bourse et reculeraient devant la dépense. Ils se contenteraient alors de faire donner à leurs enfants une éducation ayant moins d'éclat apparent,